

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 01 février 2022 - Visioconférence Teams

MEMBRES PRÉSENTS		
PARENTS	PERSONNELS ÉCOLE	ÉLÈVES
Annik Lartigau Lamia El Garaoui Rose Mbenoun Sihem Zerari,	Abdellatif Katan (enseignant) Patricia Placide (enseignante) Florette Doungue (enseignante) Tina Mpondani (animatrice vie étudiante) Anthony Carrara (enseignant)	Sandrine Wemeni Raphaël Fournier
Substituts		
Représentant de la communauté		
Membres absents	Fatima Benzegmoute, Sabrina Cerro, Silvane Souza Sonia Dimassi, Hélène Lepitre (secrétaire d'école)	
Direction de l'école	René Bernier (directeur) Laurence Brière-Labé, Julie Filion-Mitchell	

1. Mot de bienvenue et vérification des présences

La séance débute à 19h05

2. Mot de la direction

- M. Bernier souhaite la bienvenue à tous.

3. Parole du public

Pas de public

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- M. Katan propose, Mme Benoun seconde

5. Concomitance : description & promotion par Mme Estelle Dubé

Mme Dubé responsable du programme de concomitance présente ce programme et aimerait que la communauté en fasse davantage la promotion. Elle met surtout l'accent sur son enjeu, son développement, ses défis et ses orientations.

6. Lecture et adoption des procès-verbaux antérieurs

- Le procès-verbal du 7 décembre 2021 est approuvé par Mme Lartigau et secondé par Mme Zerari
- Le procès-verbal du 18 janvier 2022 n'est pas conforme selon Mme Lartigau. Il est à réviser et à adopter lors de la prochaine rencontre.

7. Composition du conseil

Représentant de la communauté

- Une personne a été contactée par M. Bernier. C'est une étudiante à l'université provenant du CARI St-Laurent. Elle discutera avec la direction bientôt pour la suite.

8. Critères de sélection d'une direction d'école # résolution CE2022-02-01-01

Mesures protégées – établissement - 2021-2022

M. Bernier présente les documents et les critères provenant du CSSMB ainsi que le rôle du CÉ dans ce processus.

- Nouveauté : formation de candidats en gestion efficace
- Critères à présenter au comité des parents
- Le CÉ devrait se prononcer sur ces critères. De plus, un PV mentionnant l'approbation du CÉ devrait être envoyé au CSSMB.
- Après avoir pris connaissance de ces critères, Mme Lartigau souligne la difficulté à trouver des candidats qui les remplissent, surtout lorsque la pénurie des candidats est prise en considération.
- Elle émet la suggestion de donner plus de temps aux candidats pour leur permettre d'acquérir d'autres compétences.

9. Budget # résolution CE2022-02-01-02

Présentation par M. Bernier des montants déposés par le ministère au compte de l'école pour différentes mesures et services offerts aux élèves.

Les formulaires et les preuves de dépôts ont été présentés.

Point proposé par M. Katan et secondé par Mme Lartigau

10. Uniforme : foulard, blocage horaire

Mme Zerari fera parvenir un texte de référence à ce sujet pour soutenir l'orientation à prendre par rapport au foulard. Elle suggère une pièce inclusive qui définit clairement la longueur désirée du foulard. Il faudrait le rajouter au code de vie. M. Katan renchérit pour soutenir l'idée de choisir la bonne longueur.

Mme Mitchell ajoute le paramètre de la couleur neutre. Il faut éviter toute sensibilité et s'assurer que le foulard ne dépasse pas l'épaule.

11. Demandes de sortie

Une seule demande de sortie a été reçue le jour même. C'est le groupe intermédiaire de l'accueil. Cette sortie s'inscrit dans le budget *École inspirante*. Il s'agit de : *Raquette sur le Mont Royal*. Ce point est proposé par Mme Lami qui est secondée par Mme Doungué.

12. Parole aux participants

La direction

- Présentation de Mme Gladu qui remplace Mme Marcoux pour la direction adjointe de l'accueil et de l'adaptation scolaire à Émile Legault.
- Contexte Covid : mise à jour de la situation. À St-Germain, 99,5% des locaux sont équipés de lecteurs de CO₂. Les utilisateurs devraient par ailleurs faire attention avec l'ouverture et la fermeture des fenêtres en période de grand froid.
- Ces lecteurs seront bientôt installés à Émile Legault.
- Tests rapides : maintenant disponibles pour les élèves du secondaire. Possibilité d'un 2^e test pour le personnel ou les élèves.
- 5 enseignants incommodés par la Covid sur plus de 200 membres du personnel : il n'y a pas d'éclosion à St-Laurent.

- L'analyse du sondage mené auprès des élèves (SEBE) est presque terminée. L'intention de ce sondage est de prévenir la violence et l'intimidation à travers le théâtre.
- **14 février** : début de la programmation pour la persévérance. À cet effet, une pièce de vêtement pour le personnel a été commandée par la direction. Tous devraient la porter ce jour-là.
- **8 février** : visite virtuelle de l'école par les parents.
- **Étape 1 terminée** : les bulletins seront disponibles la semaine d'après. Une analyse en sera faite pour cibler les mesures de soutien à mettre en place.
- Les inscriptions pour l'année prochaine seraient aussi disponibles bientôt.

Les parents

Un parent se questionne par rapport au suivi des capsules (vidéos de présentation des enseignants) qui devraient être déposées sur le site de l'école.

Pour répondre à cette question, le malaise de plusieurs enseignants a été soulevé par la direction comme cause de ce retard. Toutefois, ces capsules seraient bientôt déposées.

Le représentant des élèves

- Les élèves se réjouissent du retour des activités étudiantes et parascolaires.
- Saint-Valentin : dans la programmation, la vente des toutous, des roses et des chocolats ainsi que leur distribution sont prévues. Il y aura un chariot de jeu pour tous. Ce sera une journée thématique sans uniforme. Les jeunes pensent à la possibilité de prendre des photos.
- Le représentant des élèves propose un dîner partage à reprendre lors d'une journée pédagogique pour remplacer celui qui avait été annulé en décembre.

- Bal des finissants : il est envisageable, mais sans certitude. Plusieurs plans sont en réflexion et un d'entre eux pourrait pallier à la situation en cas d'annulation. Il faut attendre le mois de mai pour en être certain. La salle est par ailleurs déjà réservée.

Le personnel de l'école

M. Katan propose de déposer les PV du CÉ sur le drive 041.

La déléguée au comité de parents CSSMB

- Mme Mbenoun mentionne le manque de ressources au sein du CSSMB.
- Le recrutement à l'étranger est avancé comme solution pour régler ce problème.
- Le protecteur de l'élève : le projet de loi 9 remplace celui de la réception et de traitements des plaintes des élèves. Les parents proposent la transparence dans la sélection du protecteur. Ils souhaitent aussi que ce protecteur soit nommé par un comité de sélection constitué des parents. De plus, ce dernier devrait produire un rapport annuel à présenter aux parents.

13. Correspondance pour le CÉ ou la présidence : aucune

14. Levée de la séance à 21h 01

Prochaine rencontre 2022-03-15



René Bernier, directeur



Annik Lartigau, Présidente

CONFIRMATION DES MONTANTS REÇUS PAR L'ÉTABLISSEMENT POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Année scolaire 2021-2022

Résolution # CÉ2022-02-01-02

Le conseil d'établissement de (Nom de l'établissement scolaire) confirme que son centre de services scolaire ou sa commission scolaire lui a transféré un montant de (Montant transféré), dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2021-2022.

Le conseil d'établissement de l'école secondaire St-Laurent confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Répartition de fonds de transfert journaliers et ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1er cycle du primaire		
15186 (13017) Sorties scolaires en milieu culturel	61 487.00 \$	61 486.00 \$
15200 (24588) Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire	0.00 \$	3 054.00 \$
15313 Soutien à l'ajout de classes spéciales	0.00 \$	0.00 \$

https://collecteinfo.education.gouv.qc.ca/collecteinfo/app/portail/form_listing-792_mesrs_protg_etabl_2021_2022/fr/ta/paga/etablissement?uuld=kx54u1m7o4q 5/7

01/02/2022 17:24 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Portail - Liste des formulaires

Nom de la mesure protégée	Montants indicatifs du Ministère pour l'établissement	Montants transmis par votre CSS/CS
30017 Temps de concertation, de planification et de préparation	0.00 \$	0.00 \$
Total	372 033.00 \$	829 367.00 \$

Autre mesure

Nom de la mesure	Montants indicatifs du Ministère pour l'établissement	Montants transmis par votre CSS/CS
15022 (24575) Bien-être à l'école et dans les centres de formation – Montant total pour la mesure (pour les deux volets)	0.00 \$	13 723.00 \$